

Charges scolaires 2026 / 2027

Chaque année, l'Union des Maires du Val d'Oise, vous adresse un prix moyen départemental, par élève, des participations relatives aux charges de fonctionnement des écoles publiques (primaire et maternelle) pour les communes d'accueil.

Ce prix fait suite à un questionnaire envoyé aux maires en 1992, suite à une décision du Conseil d'administration. Depuis, il est revalorisé chaque année en fonction de l'indice à la consommation des ménages.

Nous sommes conscients de l'existence de disparités, selon les territoires, quant au coût réel d'un élève, de même nous avons noté selon les communes, des référentiels différents servant de base au calcul moyen d'un élève. Pour autant, il s'agit bien d'un prix moyen de référence qui reste indicatif.

Compte tenu que l'indice à la consommation (hors tabac) au 1^{er} janvier 2026 a augmenté de 0,3 %. Ainsi le coût moyen pour l'année scolaire 2026 / 2027 est de :

- **École primaire : 527.69 € (2025/2026 : 526.11 €)**
- **École maternelle : 767.72 € (2025/2026 : 765.42 €)**